MINISTÈRE DE LA JUSTICE
ET DE LA LÉGISLATION

RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

COUR D'APPEL DE PARAKOU
TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE NATITINGOU
Tél. : + 229 23 82 13 83/+ 229 23 82 11 83
www.justiceetlegislation.bj

Le Président du Tribunal

N°087-2025/MJL/CAP-TPI-NATI/PT/SP

ORDONNANCE PORTANT MODIFICATION DU CALENDRIER DES AUDIENCES DE VACATION AU TRIBUNAL DE PREMIERE INSTANCE DE DEUXIEME CLASSE DE NATITINGOU

Nous, **Akotchayé Marius Boccace OGOU**, Président du Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe de Natitingou ;

Vu l'article 39 de la loi n°2001-37 du 27 août 2002 portant organisation judiciaire en République du Bénin, modifiée et complétée par la loi n°2016-15 du 28 juillet 2016, la loi n°2018-13 du 02 juillet 2018 et la loi n°2020-07 du 17 février 2020 ;

Vu l'article 5 de la loi n° 2001-35 du 21 février 2003 portant statut de la magistrature ;

Vu la loi n° 2012-15 du 15 mars 2013 portant code de procédure pénale en République du Bénin modifiée par la loi n° 2018-14 du 02 juillet 2018 ;

Vu le décret n°2023-471 du 13 septembre 2023 portant nomination au Ministère de la Justice et de la Législation ;

Vu le procès-verbal d'installation du Président du Tribunal en date du 16 octobre 2023 ;

Vu l'ordonnance n°093-2024/MJL/CAP-TPI-NATI/PT/SP du 12 novembre 2024 portant fixation du calendrier judiciaire année 2024-2025 au Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe de Natitingou ;

Vu l'ordonnance n°047-2025/MJL/CAP/PCA/SP du 30 juin 2025 fixant la période des vacances judiciaires au titre de l'année 2025 dans le ressort de la Cour d'Appel de Parakou ;

Vu l'ordonnance n°077-2025/MJL/CAP-TPI-NATI/PT/SP du 08 juillet 2025 portant calendrier des audiences de vacation au Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe de Natitingou ;

Vu la programmation de congé administratif 2025 du TPI Natitingou en date du 22 juillet 2025 ;

Vu les nécessités du service ;

Article 1er : Fixons les dates des audiences de vacation du Tribunal de Première Instance de Deuxième Classe de Natitingou au titre de l'année judiciaire 2024-2025 suivant le calendrier ci-après :

TABLEAU DES AUDIENCES DE VACATION PREMIERE VAGUE : 05 AOUT AU 03 SEPTEMBRE 2025

CHAMBRES	DATES	HEURES	JUGES	GREFFIERS	SALLES
Flagrant Délit 1 (FD1)	**Lundi** 11/08/2025 18/08/2025 25/08/2025 01/09/2025	14 h	Prince Cadnel DADJO	ROUGA Abbas	Grande salle
	Mercredi 06/08/2025 20/08/2025 03/09/2025	09 h			
Flagrant Délit 2 (FD2)	**Jeudi** 07/08/2025 14/08/2025 21/08/2025 28/08/2025	14 h	BINAZON Rollande Melvina Bidossessi	HODJIGUE Marcellino	Grande salle
	Mercredi 13/08/2025 27/08/2025	09 h			
Chambre de désignation de liquidateur de succession (ODL)	**Mardi** 12/08/2025	09 h	Bertin KADAI	HODJIGUE Marcellino	Petite salle
Chambre de Droit de Propriété (DPF)	**Mardi** 12/08/2025	09 h	Marius A. B. OGOU	ROUGA Abbas	Grande salle
Première chambre état civil	**Lundi** 11/08/2025 25/08/2025	09 h	CHABI Mondukpè Olabiyi	ROUGA Abbas	Petite salle
Deuxième chambre état civil	**Lundi** 18/08/2025 01/09/2025	09h	BELLO Zoul Kifl Akambi Adébayo	HODJIGUE Marcellino	Petite salle

TABLEAU DES AUDIENCES DE VACATION DEUXIEME VAGUE : 04 SEPTEMBRE AU 03 octobre 2025

CHAMBRES	DATES	HEURES	JUGES	GREFFIERS	SALLES
Flagrant Délit 1 (FD1)	**Lundi** 08/09/2025 15/09/2025 22/09/2025 29/09/2025	14 h	Pacôme DOUKLOUI	KANLINHANON Gislain	Grande salle
	Mercredi 17/09/2025 01/10/2025	09h			
Flagrant Délit 2 (FD2)	**Jeudi** 04/09/2025 11/09/2025 18/09/2025 25/09/2025 02/10/2025	14 h	Abidémi Isidore KPOGNIHOUE	ALASSANE Daouda	Grande salle

	Mercredi 10/09/2025 24/09/2025	09 h			
Première chambre état civil	**Lundi** 08/09/2025 22/09/2025	09h	DADAGLO Celza Emeline Ariane	NONVIDE Roméo	Petite salle

Article 2 : Disons que le juge du premier cabinet d'instruction assurera la permanence pendant la période de la première vague.

Le juge du deuxième cabinet d'instruction assurera la permanence pendant la période de la deuxième vague.

Article 3 : Disons que la présente ordonnance qui prend effet dès sa signature, abroge toutes dispositions antérieures contraires.

Fait en notre cabinet au palais de justice,

Natitingou, le 29 juillet 2025

Rép. du Bénin-Tribunal de 1ère Instance - LE PRESIDENT - NATITINGOU

Akotchayé Marius Boccace OGOU

Ampliations : GS/MJL : 01 ; PCA : 01 ; Procureur de la République : 01 ; GEC : 01 ; Ordre des Avocats : 01 ; Président de la Chambre des Huissiers : 01 ; Magistrats : 07 ; Chrono : 01